

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 29 septembre 2020, à 17 h à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1, en vidéoconférence
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, en vidéoconférence
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3, en vidéoconférence
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, en vidéoconférence
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5, en vidéoconférence
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6, en vidéoconférence

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Marie-Josée Couture, greffière
M. Jean-Sébastien Bussière, directeur de l'urbanisme, en vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 17 h 01, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

La séance se tient par vidéoconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-029* de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal de la greffière voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

2020-402

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2020-403

**URBANISME — PIIA — 297, ROUTE 138 — MAISON THIBAUT-SOULARD —
VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le 297, Route 138, connu et désigné comme étant la Maison Thibault-Soulard sise sur le lot 4 498 049, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant :

- la réfection de la galerie avant incluant le retrait du garde-corps;
- la construction d'une rampe pour handicapés incluant les mains-courantes;
- la peinture des chambranles avec la couleur vert foncé 0704 — Plateau de Peintures MF;

Le tout approuvé selon le document le Plan d'architecture « Réaménagement de la galerie de la maison Thibault-Soulard », par Marie-Josée Deschênes, architecte, version datée du 15 septembre 2020.

Ont voté pour : MM. Marcel Desroches, Jean Simard,
Yannick LeBrasseur, Raynald Brulotte, Jonathan
Palmaerts

A voté contre : Mme Annie Godbout

Adoptée à la majorité, le président s'abstenant de voter

2020-404

**URBANISME — PIIA — 70, RUE DE VANCOUVER — QUALITECK
ÉLECTRIQUE INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le 70, rue de Vancouver, connu et désigné comme étant le lot 6 314 818, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant la construction d'un bâtiment principal et l'aménagement du terrain avec la condition de planter et conserver un minimum de 4 arbres sains en cour avant d'un calibre minimal, à la plantation, de 50 mm DHP;

Le tout approuvé selon les documents suivants :

- Plan d'implantation par Denis L. Tremblay, arpenteur-géomètre, minute 11080, daté du 21 septembre 2020;
- Plan d'architecture et aménagement du terrain par Luc Tremblay, architecte, projet « Qualiteck Électrique », révision 5, daté du 29 septembre 2020.

Ont voté pour : Mme Annie Godbout, MM. Sylvain Juneau,
Marcel Desroches, Raynald Brulotte

Ont voté contre : MM. Jean Simard, Yannick LeBrasseur,
Jonathan Palmaerts

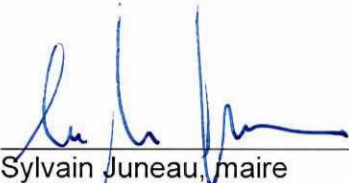
Adoptée à la majorité, le président vote

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 17 h 13.


Sylvain Juneau, maire


Marie-Josée Couture, greffière